

Les machines connectées intelligentes deviendront une partie importante de la vie d'ici 2030, selon les consommateurs



ERICSSON



Le Journal de

NOTRE EPOQUE

Journal Beninois d'investigation, d'analyse et de publicité

Récépissé N° : 953/MISPCL/DC/DAI/SCC du 27 Mars 2007 (500fcfa)

www.notreepoque.bj

N° 206 du Lundi 21 Décembre 2020



PARRAINAGE POUR LA PRÉSIDENTIELLE 2021

P-11

L'éclairage de Orden Alladatin

Financial Afrik Awards 2020

P.2

Romuald WADAGNI distingué meilleur ministre des finances de l'année

Don de jouets et de vivres aux personnes démunies

P.7

L'ONG Assistance pour l'Espoir de l'Orphelin encore à l'œuvre

Présentation dédicace à Parakou

**Le Septentrion adopte
'LA FACE CACHÉE DE
PATRICE TALON'**

P.2

Promotion des usages numériques dans les régions rurales

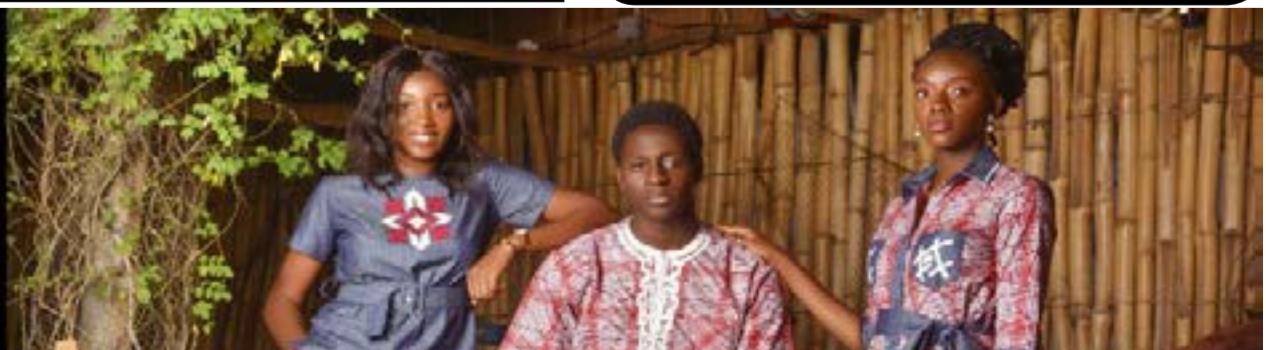
**Le PITN2R
officiellement
lancé**

P.-2

LDC (Afrique)

**Le MC Alger dompte les
Buffles 5-1 et se qualifie**

P.9

LOLO
ANDOCHÉ
PRE-FÀ-PORTERBimmm!
Reprenez goût à la vie !

TENDANCES ACTUELLES

LES AGRÉGÉS QUI NE SERVENT A RIEN À L'AFRIQUE FRANCOPHONE

Afrique francophone est un endroit insolite où l'intelligence se mesure au nombre de diplômes obtenus.

La plupart du temps, ils se baladent en costume-cravate et on les appelle "intellectuels". Ce sont des gens qui aiment quand ils parlent et que personne ne comprend ce qu'ils disent. Le meilleur compliment qu'on puisse leur faire c'est : "Ton Français là est trop fort. On est perdu."

Ça sonne très bien à leurs oreilles.

Au moins ce n'est pas faux : on est bel et bien perdu avec ces gens. Entre-nous, quel est l'intérêt d'ouvrir la bouche si on est le seul à savoir de quoi on parle?

La plus grosse forme de bêtise, c'est de posséder le savoir, sans savoir le partager.

A quoi servent les diplômes des Africains? A quoi servent leurs titres à l'Afrique?

Des agrégés en économie qui ne savent pas qu'avant l'arrivée des Allemands, on utilisait le Khou comme monnaie au Cameroun, et qui pensent que la finance en Afrique commence en 1945 ?

Des financiers experts qui n'avaient jamais entendu parler du compte d'opération du franc CFA, avant nos petites vidéos de rien du tout sur Facebook ?

Des gens qui te parleront de René Descartes, de Heidegger et de Marcel Proust, mais qui n'ont jamais mentionné Mongo Beti, Norbert Zongo ou Nicolas Agbohou dans leurs cours aux étudiants ?

Ils affirmeront être gaullistes, marxistes, léinistes, mais ne sauront pas expliquer en quoi consistait la politique économique de Thomas Sankara, ni les réformes initiées par Lumumba dès juillet 60.

En Afrique francophone, le diplôme n'est pas un moyen vers une fin, mais plutôt une fin en soi. Il ne permet pas d'atteindre un but, il est carrément LE but.

Les routes peuvent donc ressembler à une marmite de coucous en ébullition, les hôpitaux peuvent être dépourvus de tout matériel avancé, ce n'est pas grave. On est diplômé ; on est intellectuel.

Ce sont ces gens qui dirigent nos pays, ou qui enseignent dans nos universités, ou qui écrivent les plateaux télé.

Ils sont allés dans de grandes écoles et ont tous les titres imaginables. Mais ils continuent de promouvoir la culture du cacao, du café, du coton dans l'espoir qu'on va se développer avec ça.

Et tant pis si on importe le riz, le papier toilette, la tomate, la farine, les vêtements et même les cure-dent, bref, tout, absolument tout ce que nous consommons vraiment.

A croire que plus on fréquente [est scolarisé], plus on devient stupide. Les intellectuels africains mesurent leur intelligence au nombre de citations de Voltaire qu'ils connaissent par cœur; et à la quantité de mots compliqués et inutiles qu'ils sont capables d'aligner dans une phrase simple.

Et quand un petit Européen tousse à 6 000 km et déclare qu'ils font trop d'enfants, ils ne pensent plus par eux-mêmes. Ils s'alignent sur cette pensée.

Car ils n'ont pas de volonté propre.

Ca ne les inquiète donc pas que la Guinée Conakry se fasse vider de la bauxite qui devrait enrichir, et perçoive moins de 10% des revenus des minéraux pillés par le brigand externe. Le Maître a identifié à leur place la cause de la pauvreté. Fin de l'histoire.

Ce n'est pas une éducation qu'ils ont reçue, mais un formatage bien huilé, pour penser comme le Maître, contre les leurs.

L'école occidentale n'est pas un péché comme l'affirme Shekau, mais elle est une construction d'idées largement déconnectées de nos problèmes en Afrique.

Voilà pourquoi dans un pays qui a cruellement besoin de technologie et de révolution culturelle, vous trouvez plutôt des facultés de "Lettres Modernes Françaises".

En un mot:

Celui qui pense qu'en mettant une cravate il devient de facto plus intelligent, celui qui pense qu'un diplômé intelligent c'est savoir tout de l'autre et méconnaître tout de soi-même, celui-là n'est pas un intellectuel en costume, mais un ignorant constipé.

Et comme le dit Lascon Nysymb: "Quand vous êtes ignorant, vous êtes un danger permanent" La preuve, l'état de l'Afrique au 21e siècle.

Claude Wilfried Ekanga

Il était une fois, le continent le plus riche qui était le plus pauvre, à cause de ses intellectuels)

Rémy NGONO

**Le Journal de
NOTRE EPOQUE**
Journal béninois d'investigation, d'analyse et de publicité
Récupéré N° : 953/MISPCL/DC/DAI/SCC du 27 Mars 2007

Édité par GEEK BENIN

Directeur Général et de publication

Prudence SEKODO
95 692 885

Conseillers éditoriaux

Leon KOBOUTE
Luc Aimé DANSOU

Directeur de la rédaction

Hervé Prudence HESSOU

Rédacteur en chef

Jesdias LIKPETE

Rédaction

Ambroise AMETOWONA
Kangny Damascène

Desk Sport

Gaël HESSOU
Aubin Monge BANKOLE
Rogerio APLOGAN

Correspondant

Kanon NONDICHAO
(Abomey)

Aristide ABIDJO (Lomé)

Service Commercial

Sidoine YEHOUESSI

(95 814 065)

Présentation dédicace à Parakou Le Septentrion adopte 'LA FACE CACHÉE DE PATRICE TALON' (Les mérites de l'auteur Magloire Dato salués)



Comme annoncé, l'ouvrage de Magloire Dato, LA FACE CACHÉE DE PATRICE TALON a été présenté dans le Septentrion, et dédicacé à Parakou. L'événement s'est déroulé dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Parakou ce samedi 19 décembre 2020, après sa sortie officielle

Promotion des usages numériques dans les régions rurales Le PITN2R officiellement lancé



Le PITN2R intervient dans les départements de l'Alibori, du Borgou, de la Donga, de l'Atacora et des Collines et couvre 2128 villages. La salle de conférence de la Mairie de Parakou, a servi de cadre le vendredi 18 décembre 2020, au lancement officiel du Projet Intégré de Transformation Numérique des Régions Rurales (PITN2R). C'était au cours d'une cérémonie coprésidée par la Ministre du Numérique et de la Digitalisation, Madame Aurélie ADAM SOULE ZOUNAROU et son collègue en charge de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche, Monsieur Gaston Cossi DOSSOUHOUI, a remercié toutes les parties qui ont contribué, depuis la phase de conception

à Cotonou. Déroulé en présence du Préfet du Borgou Djibril Mama Cissé, du Secrétaire Général de la préfecture Sanni Bio Bayé, du Maire de la ville de Parakou, et des populations sorties massivement pour découvrir l'œuvre, l'événement est parrainé par plusieurs autorités politico-administratives. Notamment la Première vice-présidente de l'Assemblée Nationale, Mariama Chabi Talata, l'Honorable Rachidi Gbadamassi, le Ministre Samou Seidou Adambi, et le Maire de la ville de Parakou Inoussa Chabi. Condensé des faits marquant la vie professionnelle que personnelle du chef de l'État, son approche du pouvoir, ses réalisations et surtout sa pratique vestimentaire, "LA FACE CACHÉE DE PATRICE TALON" est un essai littéraire qui retrace le mode de fonctionnement de Patrice Talon, à

travers ses actions qui sans tambours ni trompettes résonnent comme étant le crédo d'une air nouvelle pour la démocratie béninoise et sa politique. « Je vous invite ainsi qu'il est dit, de vous procurez l'ouvrage et de le parcourir pour en savourez les vraies velléités de ce que nous ne savons pas sur l'homme et qui est l'essence même de sa face cachée. » a déclaré Magloire Dato. Les diverses personnalités présentes ou représentées ont exprimé leur satisfaction par rapport à l'ouvrage et salué le mérite de l'auteur. A noter que l'ouvrage "LA FACE CACHÉE DE PATRICE TALON" est également un recueil de témoignages de diverses personnalités du Bénin, de différentes obédiences politiques sur le type d'homme d'Etat qu'est Patrice Talon.

D'un coût global de 47,20 millions de Dollars sur cinq ans, le PITN2R vise à améliorer l'accès aux services de télécommunications à large bande dans les communautés rurales cibles et à promouvoir l'utilisation de solutions numériques pour accroître l'efficacité de certaines chaînes de valeur agricoles, l'inclusion financière et l'accès aux marchés. Financé par la Banque Mondiale, il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021) et est en cohérence avec le cadre de partenariat-pays de la Banque mondiale (CPF 2018-2023). Le PITN2R intervient dans les départements de l'Alibori, du Borgou, de la Donga, de l'Atacora et des Collines et couvre 2128 villages. Dans son allocution, le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Monsieur Gaston Cossi DOSSOUHOUI, a remercié toutes les parties qui ont contribué, depuis la phase de conception

de ce projet qui va permettre d'accroître les bons résultats obtenus par l'agriculture depuis quelques années au Bénin. « C'est un projet qui vient matérialiser l'ambition du Chef de l'État, sa vision pour le secteur agricole, sa vision pour le numérique comme secteur transversal qui soutient tous les autres secteurs. », dira la Ministre du Numérique et de la Digitalisation, Madame Aurélie ADAM SOULE ZOUNAROU. Le PITN2R est structuré en trois composantes :

- Extension de la connectivité dans les zones rurales
- Inclusion financière numérique et solutions numériques pour le Développement rural
- Mise en œuvre du projet

La cérémonie de lancement a pris fin par les mots d'encouragements et d'exhortation de la Ministre du Numérique et de la Digitalisation à l'endroit de l'unité de gestion du Projet.

Financial Afrik Awards 2020 Romuald WADAGNI distingué meilleur ministre des finances de l'année



Sur le podium des trophées Financial Afrik Awards 2020, il en devient l'un des lauréats les plus prestigieux. Hors de question d'insinuer que Romuald WADAGNI est un ministre de l'économie et des finances comme les autres. En devenant pour la deuxième fois, le ministre des finances de l'année selon Financial Afrik Awards 2020, ce diplômé de Harvard Business School et de l'Ecole Supérieure des Affaires de Grenoble confirme sa réputation de réformateur de l'économie du Bénin, aux côtés du Président Patrice TALON. Sur les trophées attribués lors de cette édition des Financial Afrik Awards 2020, selon le Jury des trophées, c'est à raison qu'il a été désigné Meilleur Ministre des Finances de l'année. A raison et pour les nombreuses

actions concrètes qu'il a impulsées ou dont il a assuré l'implémentation au profit de l'économie béninoise. Il s'agit par exemple du rétrécissement de l'architecture gouvernementale cher au Président de la République, la revue de la qualité de certaines dépenses publiques et l'efficience d'impact des ressources vers des secteurs productifs. En somme, une réforme structurelle de l'économie béninoise est engagée. Les bonnes performances de l'économie béninoise ont ainsi permis, en pleine pandémie de l'infection à Covid-19, sortir le Bénin du classement des 25 pays les plus pauvres du monde établi par le Fonds Monétaire International (FMI), alors qu'il y occupait encore la 20ème place en 2015. La politique économique mise en place et portée par l'ensemble des réformes entreprises depuis 2016, a eu pour résultat positif une accélération continue du rythme de création de la richesse nationale. C'est en tout cas ce que traduisent les indicateurs macroéconomiques majeurs du pays et sur lesquels se basent la nomi-

nation des Financial Afrik Awards 2020. En dehors des grandes agences de notation telles que S&P saluant la qualité de la gestion des finances du Bénin, bien d'autres performances sont à mettre à l'actif du dynamisme de l'ancien associé du cabinet Deloitte. En 2020, le pays devrait afficher une croissance de 2% selon le FMI et une projection de 6,3% en moyenne entre 2021 et 2023 (selon S&P). La dette publique devrait se stabiliser à 43% du PIB en 2020 alors que le déficit budgétaire est prévu à 5,1% en 2020 avant de revenir à 4,5% en 2021. Principal négociateur de l'UEMOA dans les réformes sur le Franc CFA, Romuald WADAGNI a été plusieurs fois félicité par le FMI et la Banque Mondiale pour la justesse des réformes publiques engagées par le Bénin. Des réalisations quantitatives et des repères structurels qui hissent le Bénin au rang des pays dont le dynamisme économique est des plus appréciés en Afrique de l'Ouest.

Présidentielle 2021 au Bénin

Le député Alladatin parle d'une condition d'octroi de son parrainage



Député membre de l'Union progressiste prêt à accorder son parrainage à un opposant, Orden Alladatin a déclaré qu'il parrainerait volontiers un candidat décidé à rétablir le droit de grève aux agents de santé.

On pourrait croire qu'il ironise. Mais lui assure qu'il est sérieux. Orden Alladatin, le député invité à la table du Café Médias plus ce vendredi 18 décembre 2020 a donné une idée du candidat qui pourrait bénéficier de son parrainage à la présidentielle de 2021 au Bénin.

Le pro-Talon des premières heures qui est prêt à parrainer un opposant a fait savoir qu'il pencherait pour un candidat qui inscrirait dans son projet de société l'intention de rétablir le droit de grève aux agents de santé.

« Moi, je dis que personnellement,

je donnerai mon parrainage au projet de société qui va dire en son cœur, - et j'attends vraiment ça, les journalistes, vous allez voir-, le candidat à l'élection présidentielle qui dira que lorsque lui, il sera élu, il va ouvrir l'exercice du droit de grève dans le secteur de la santé sans encadrement. Si je vois ça, je donne mon parrainage à celui-là », a déclaré le député du parti Union progressiste. Le motif, explique-t-il, est de permettre le jeu démocratique et la confrontation des idées contraires.

« Même pas de l'ironie. Je vais lui donner ça pour qu'il aille dire au peuple que lui président, il va laisser les gens mourir dans les hôpitaux. Moi je vais lui donner le parrainage pour qu'il aille dire ça, pour qu'on confronte nos idées ». Exploiter une brèche

3ème Mandat au Bénin

Yayi voulait faire comme Ouattara en Côte d'Ivoire selon Alladatin



Fervent partisan de Patrice Talon, le député Orden Alladatin affirme que Boni Yayi, l'ancien président béninois avait en tête de faire comme Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire.

Yayi aurait-il pu précéder à Ouattara sur la liste des présidents à trois mandats dans des pays ouest-africains où la constitution en limite le nombre à deux ? Orden Alladatin assure que oui. Invité de la rencontre hebdomadaire Café Média Plus du vendredi 18 décembre, le député membre du parti Union progressiste et soutien de première heure de Patrice Talon a déclaré avoir combattu l'ancien chef de l'Etat pour l'empêcher de faire ce que Ouattara a fait en Côte d'Ivoire.

Interrogé à propos de la révision de la constitution qui s'est opérée

en novembre 2019 au Bénin avec l'ensemble des députés de la huitième législature à laquelle il appartient, Orden Alladatin y est allé par une rectification de propos de journalistes. « Ne dites plus la nouvelle constitution. On n'a pas une nouvelle constitution. C'est la même constitution de 1990 qui continue de courir. Mais, cette constitution a été modifiée et puis voilà. C'est la constitution de 1990. Ça n'a pas changé. Sinon, si vous dites que la constitution a changé, demain, quand quelqu'un parlera de nouvelle république, ne dites pas non ! faites attention aux mots que vous utilisez. C'est la même constitution », a-t-il insisté. C'est au détour de cette rectification que Orden Alladatin choisit d'illustrer son propos avec l'exemple de la Côte d'Ivoire. Et

S'il aura la latitude de parrainer qui bon lui semble, c'est parce que, constate Orden Alladatin, il n'y a pas de base légale qui permettrait à un parti d'imposer un choix en terme de parrainage. Aussi, soutient-il, il se pose un problème politique conjoncturel qui nécessite de parrainer un adversaire idéologique au nom de la démocratie. « Je suis un démocrate, donc je suis appelé à solutionner le problème conjoncturel qui se pose. Et pour solutionner ce problème, je trouve que je ne suis pas dans des liens légaux qui m'empêchent d'ouvrir mes possibilités de parrainage, je vais l'utiliser. Je vais l'utiliser politiquement au nom de la démocratie », fait savoir Orden Alladatin.

Parrainer un adversaire, cela se fait ailleurs, cite-t-il en allusion à la France. « Ça s'est fait en France. Les Lepen, ils n'avaient les parrainages requis pour présenter des candidats à la présidentielle. Avant les derniers soubresauts où le Front national a commencé par monter, ils n'avaient jamais eu ça. C'est les partis républicains et autres qui leur disent, « au nom de la Démocratie, nous le parrainons ». Est-ce que cela veut dire qu'ils doivent venir de l'extrême droite avant de donner leurs parrainages à Lepen ? Non ! », a justifié le député béninois.

Editorial

La France adopte la réforme sur la monnaie communautaire << le FCFA devient ECO>>

Les ami(es) la vérité ne porte pas boubou que personne ne joue avec votre conscience, c'est pas la France qui doit décider du sort des pays africains qui sont déjà indépendant depuis des années. C'est comme quitter tes parents avec tes bagages pour aller en vacance chez votre voisin, c'est le nom seulement qui est changé sinon le reste c'est la France qui continue de décider point. L'Afrique n'appartient pas à nous les africains mais à la France. Et la grande faute provient de nos dirigeants africains qui devient à la fin des marionnettes pour ces colons une fois au pouvoir.

Aucun pays colonisé par la France n'a accédé au développement mais plutôt à la base de leur développement. Pourtant nos dirigeants refusent de voir plus loin que le bout de leur nez juste parce qu'ils passent des séjours à l'occident pour mendier au nom de leur peuple hors au contraire c'est pour leurs propres intérêts.

L'Afrique n'a aucune dette envers l'occident au contraire c'est eux qui nous doit. Demander à vos pantins (présidents) à qui vous prêtez de l'argent de vous le rendre parce que le peuple ne voit même pas la couleur et de 2endez à l'Afrique tout ce que vous avez pilé parce que vos terres n'ont rien si ce n'est que du pomme de terre.

Je regrette même mon passage dans ce pauvre pays où j'ai vu des gens pleuré ☐ parce qu'ils n'ont rien à manger et ne savent pas où dormir ☐ . Un pays où le taux des sans abris dépassent même le taux de chômage en Afrique.

RUDEL DAGAN

LE GEAI BLEU



La chronique de Kangny-Hessou Jean Damascène

Un petit pavé lancé dans la marre politique : un bruit soudain et l'attention de focalise sur la Directrice de l'Administration de l'Union Progressiste qui déclarait non sans humour que: «« L'UP ne suscite pas un candidat, nous présentons un candidat que nous allons soutenir et gagner le pouvoir. Nous ne nous lançons pas dans l'agitation. A l'UP, il y a une discipline du groupe ». Susciter une candidature, c'est bien contraindre. Le contexte du texte c'est bien le paysage des mouvements et autres initiatives éparses qui supplient les potentiels candidats. La réforme du système partisan voudrait que les partis politiques soient au cœur de l'activité politique. La présidentielle est un évènement éminemment politique.

«« L'UP ne suscite pas un candidat, nous présentons un candidat que nous allons soutenir et gagner le pouvoir. Nous ne nous lançons pas dans l'agitation. A l'UP, il y a une discipline du groupe »»

Pour le cas béninois, elle n'admet pas que l'UP voudrait se démarquer du tintamarre des mouvements bruyants pour se faire servante de la charte des partis politiques et de la constitution en vigueur. Il s'en suit donc une sérenité dont l'opposée est l'agitation. La présentation du candidat est un processus en amont. C'est une discussion patiente et ordonnée. Le processus est méthodique. Son achèvement est sanctionné par un congrès ou un conseil. Ce sont les implicites des propos tenus par Madame Christelle HOUNDOUGBO vus sous le prisme de notre époque.

Ericsson

LES MACHINES CONNECTÉES INTELLIGENTES DEVIENDRONT UNE PARTIE IMPORTANTE DE LA VIE D'ICI 2030, SELON LES CONSOMMATEURS



ERICSSON

Les premiers consommateurs à adopter la technologie prédisent une connectivité intelligente pour permettre des services qui vont bien au-delà des expériences haut débit mobile d'aujourd'hui. Les attentes des consommateurs en matière de connectivité plus intelligente sont plus élevées que pour tout autre type de machine intelligente connectée. Ces prédictions sur les machines intelligentes connectées indiquent des opportunités pour les fournisseurs de services 5G de nouveaux services de réseau intelligent. Les consommateurs s'attendent à ce que la technologie connectée devienne plus flexible et interactive à l'avenir et voient les appareils permettant des choix plus proactifs, voire créatifs, dans

un large éventail de situations de la vie quotidienne d'ici 2030. La dixième édition du rapport Ericsson ConsumerLab 10 Hot Consumer Trends met en évidence les prédictions des consommateurs sur les différents rôles que les machines intelligentes connectées pourraient jouer à l'avenir. Chacun de ces rôles pourrait être considéré comme de nouveaux domaines de service, ouvrant une gamme d'opportunités aux fournisseurs de services 5G d'étendre progressivement les réseaux intelligents à leurs clients. Chez Ericsson Research, notre vision est que les progrès de l'IA et de la technologie des communications cellulaires permettront aux machines intelligentes connectées de communiquer en toute sécurité sur les réseaux de

demain. Ce faisant, ils pourraient rendre le monde plus réactif que jamais aux besoins des consommateurs, étant donné que les consommateurs prédisent une connectivité intelligente pour permettre des services qui vont bien au-delà des expériences de haut débit mobile d'aujourd'hui.

Basé sur des recherches de longue date sur les tendances mondiales, le rapport ConsumerLab 10 Hot Consumer Trends 2030 représente les attentes et les prévisions de 50 millions de premiers utilisateurs de technologies dans 15 grandes villes. Dans cette étude, les répondants ont évalué 112 concepts de machines intelligentes connectées, allant d'une perspective centrée sur l'humain à une perspective plus rationnelle. Le résultat est un aperçu des 10 rôles que les consommateurs attendent des machines intelligentes connectées dans la vie quotidienne d'ici 2030. Chaque tendance du rapport décrit un rôle spécifique que ces machines pourraient jouer. Le Dr Michael Björn, responsable du programme de recherche, Ericsson Consumer & IndustryLab, et auteur du rapport, déclare : « J'ai été surpris de voir que les attentes des consommateurs en matière de connectivité plus intelligente sont plus élevées que pour tout autre type de machine intelligente connectée. La tendance Connectivity Gofers comprend des prédictions selon lesquelles les appareils s'adapteront intelligemment à n'importe quel signal, l'utilisation

de la connectivité cellulaire, Wi-Fi et fixe étant transparente, ainsi que des localiseurs de signaux intelligents qui guident les utilisateurs vers des endroits avec une couverture optimale, même dans les zones surpeuplées. »

« Cela indique des opportunités pour les fournisseurs de services 5G d'étendre progressivement les réseaux intelligents pour couvrir toute une gamme de nouveaux services pour leurs clients, et chacun des rôles de machine que nous présentons dans ce rapport pourrait être considéré comme un tout nouveau domaine de service. » « La tendance des Community Bots, par exemple, met en évidence le rôle que pourrait jouer l'intelligence artificielle dans la fourniture de services communautaires indispensables. The Explainers avance l'idée que tous les appareils connectés doivent pouvoir s'expliquer aux utilisateurs, et les robots de développement durable se concentrent sur le besoin accru de conseils climatiques intelligents localisés à l'avenir. « Ce que tous ces services potentiels ont en commun, c'est qu'ils reposent sur une communication intelligente entre les appareils et placent ainsi l'aspect réseau encore plus au premier plan qu'aujourd'hui. » Les Top 10 tendances de consommation en vogue pour 2030

01. Body bots : obtenez une mise sous tension - 76% des consommateurs prédisent qu'il y aura des combinaisons intelligentes pour soutenir la posture.

02. Anges gardiens : les trois

quarts pensent que les gardiens de la vie privée aideront à tromper les caméras de surveillance et à bloquer l'espionnage électronique.

03. Bots communautaires : Soixante-dix-huit pour cent pensent que les services de surveillance électronique alerteront les alliés du quartier de tout intrus.

04. Bots de durabilité : les conditions météorologiques futures seront extrêmes - 82% pensent que les appareils partageront des données et avertiront des torrents de pluie locaux ou des explosions de chaleur.

05. Agents de la maison : la FMH sans interruption - 79% disent que les haut-parleurs intelligents projeteront des murs antibruit autour de l'espace du bureau à domicile.

06. Explicateurs : Plus de 8 sur 10 prévoient des systèmes de gestion financière automatisés qui expliquent comment vos investissements sont gérés.

07. Gofers de connectivité : les localiseurs de signaux intelligents pourront vous guider vers des points de connectivité optimaux, selon 83% des consommateurs.

08. Baddiebots : Un robot méchant qui peut être formé pour effectuer des cambriolages ou attaquer d'autres personnes est recherché par 37% des utilisateurs d'AR/VR.

09. Créateurs de médias : les machines organisent le contenu. Soixante-deux pour cent pensent que les consoles de jeux créeront des jeux originaux basés sur leur gameplay.

L'ALLAITEMENT DU BEBE ET L'ALIMENTATION DE LA MERE

Affaire de nourriture quand on donne à téter à un bébé!!

Parlons-en avec Dr Romuald Aitchéhou BOTHON. Une mère qui allaite doit veiller à bien manger pour que son bébé bénéficie du meilleur apport alimentaire. Beaucoup de mamans s'inquiètent de ce qu'elles peuvent ou pas manger ou boire. C'est normal. Aujourd'hui c'est aujourd'hui. Je vais vous éclairer sur certaines croyances populaires qui circulent par rapport à l'alimentation des mamans nourrices. □ Croyance 1: Les mamans qui allaitent doivent se forcer à boire beaucoup d'eau. *FAUX* Même si une consommation inadéquate de liquide diminue la quantité de lait maternel, ne vous forcez pas, chères mamans, à boire plus que vous n'en avez envie. Du simple fait que vous alliez, vous aurez déjà naturellement plus soif que d'habitude.

Écoutez juste votre corps, fiez-vous à votre soif et étanchez-la. □ Toutefois si votre urine est foncée ou trouble, il est possible que vous ne buvez pas suffisamment. □ Croyance 2: Manger certains aliments peut augmenter la production de lait. FAUX et ARCHIFAUXT Il suffit de manger sain et équilibré, en quantité suffisante et à horaire régulier. □ Croyance 3: Les nourrices doivent s'efforcer de manger de plus grandes quantités de certains aliments. FAUX Mangez sain et équilibré. C'est la règle. Notez cependant que les épices peuvent modifier légèrement le goût du lait maternel mais le bébé va s'y adapter. □ Croyance 4: Une femme qui allaitera devra consommer plus de calories pendant la période d'allaitement. VRAI Il lui faut en

moyenne 300 à 1000 calories par jour de plus soit l'équivalent de deux collations supplémentaires. □ Croyance 5 : Une mère nourrice ne peut pas suivre un régime végétalien. FAUX Si vous êtes végétalienne, il vous faut prendre un complément en vitamine B12, prendre des aliments riches en protéine, fer, calcium et vit D. □ Croyance 6 : Une maman qui allaitera ne doit pas se mettre au régime pour perdre du poids. VRAI Toi-même nourrice, si tu te prives de nourriture, bébé va manger quoi? □ Croyance 7 : Une nourrice ne doit pas manger de poisson cru. FAUX Cuit ou cru, poisson, c'est poisson. Faut manger seulement □ Croyance 8 : Une femme qui allaitera doit diminuer sa consommation de café, de thé, de chocolat et autres boissons cafés-

nées. *VRAI* Toute substance que la mère consomme est transmise au bébé au travers du lait maternel. Il faut donc éviter sinon réduire au minimum la consommation de certaines substances nocives au bébé. Pardon faut quitter dans ca. □ Croyance 9 : Une femme qui allaitera doit consommer beaucoup d'alcool pour faire monter le lait. *FAUX* Comme je l'avais déjà dit plus haut, il est conseillé d'éviter la consommation d'alcool sinon la réduire pendant la période d'allaitement pour ne pas intoxiquer le bébé. □ Croyance 10 : Une femme qui allaitera ne doit pas prendre d'antibiotiques. *FAUX* Les antibiotiques n'ont pas d'effets néfastes sur le bébé à travers l'allaitement et n'interfèrent pas avec la montée de

lait. Si le médecin vous a prescrit un antibiotique sachant que vous êtes nourrice, faites lui confiance et suivez votre traitement. L'allaitement ne nécessite pas que vous l'arrêtiez.

CERTES, IL EST RARE EN AFRIQUE, MAIS FUMER DES CIGARETTES OU DES TCHICHA PENDANT ALLAITEMENT, FAUT QUITTER DANS ÇA Dr Romuald Aitchéhou BOTHON PÉDIATRE DES ARMÉES + 2 2 9 6 2 7 6 7 0 4 4 Si vous avez aimé cette publication, et voudriez que d'autres personnes en bénéficié, je vous invite à l'aimer, la partager et à inviter vos amis et parents à s'abonner à la page PEDIATRIE ASTUICES.

Code de déontologie de la presse béninoise

Préambule

Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication affirment leur volonté de perpétuer les traditions de lutte de la presse béninoise pour la liberté d'expression et le droit du public à l'information. Des instances africaines d'autorégulation des médias sont similaires. Elles marquent également leur engagement à promouvoir la culture démocratique en conformité avec la Constitution du 11 décembre 1990 qui garantit la liberté de presse au Bénin.

Elles sont convaincues que les responsabilités, qui incombent aux journalistes dans la mission d'information du public, prennent toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics.

Elles soutiennent que cette mission ne peut être assumée que sur la base de saines pratiques professionnelles. Elles ont, par conséquent, décidé d'élaborer un code de déontologie qui énonce les devoirs et les droits du journaliste dans l'exercice de sa profession au Bénin. Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication souscrivent à la présente déclaration, objet de ce code. Les journalistes et techniciens de la communication s'engagent à observer rigoureusement, dans leur pratique quotidienne, les principes qui en découlent, pour la dignité, la crédibilité et le prestige de la profession de journaliste au Bénin.

Déclaration des devoirs

Dans la recherche, le traitement et la diffusion de l'information ainsi que le commentaire des événements, les devoirs essentiels du journaliste sont : Art 1er. L'honnêteté et le droit du public à des informations vraies. Le journaliste est tenu de respecter les faits, quoi que cela puisse lui coûter personnellement, et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité.

Art 2. La responsabilité sociale

Le journaliste publie uniquement les informations dont l'origine, la véracité et l'exactitude sont établies.

Le moindre doute l'oblige à s'abstenir ou à émettre les réserves nécessaires dans les formes professionnelles requises.

Le traitement des informations susceptibles de mettre en péril la société, requiert du journaliste, une grande rigueur professionnelle et, au besoin, une certaine circonspection.

Art 3: Le rectificatif, le droit de réponse et le droit de réplique

Les fausses nouvelles et les informations inexacts publiées doivent être spontanément rectifiées. Le droit de réponse et le droit de réplique sont garantis aux individus et aux organisations, dans les conditions prévues par la loi. Le droit de réponse et le droit de réplique ne peuvent s'exercer que dans l'organe qui a publié l'information contestée.

Art 4. Le respect de la vie privée et de la dignité humaine

Le journaliste respecte les droits de l'individu à la vie privée et à la dignité. La publication des informations qui touchent à la vie privée d'individu ne peut être justifiée que par l'intérêt public.

Art 5. L'intégrité professionnelle, les dons et les libéralités

En dehors de la rémunération qui lui est due par son employeur dans le cadre de ses services professionnels, le journaliste doit refuser de toucher de l'argent ou tout avantage en nature des mains des bénéficiaires ou des personnes concernées par ses services, quelle qu'en soit la valeur et pour quelque cause que

ce soit. Il ne céde à aucune pression et n'accepte de directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction. Le journaliste s'interdit tout chantage par la publication ou la non-publication d'une information contre rémunération.

Art 6. Le plagiat

Le journaliste s'interdit le plagiat, la calomnie, la diffamation, l'injure et les accusations sans fondement.

Art 7. Le secret professionnel

Le journaliste garde le secret professionnel et ne divulgue pas la source des informations obtenues confidentiellement.

Art 8. La séparation des commentaires des faits

Le journaliste est libre de prendre position sur n'importe quelle question. Il a l'obligation de séparer le commentaire des faits. Dans le commentaire, il doit tenir le scrupule et le souci de l'équilibre pour règles premières dans la publication de ses informations.

Art 9: La séparation de l'information de la publicité

L'information et la publicité doivent être séparées.

Art 10. L'incitation à la haine raciale et ethnique

Le journaliste se refuse à toute publication incitant à la haine tribale, raciale et religieuse. Il doit proscrire toute forme de discrimination. Il s'interdit l'apologie du crime.

Art 11. Le sensationnel

Le journaliste s'interdit les titres sensationnels sans commune mesure avec le contenu des publications.

Art 12. Les restrictions à l'information

Aucune information ne doit être altérée ni supprimée tant qu'elle ne porte pas atteinte à la sécurité de l'Etat.

Art 13. L'identité de l'information

Le journaliste est responsable de ses publications, du choix des photographies, des extraits sonores, des images et de son commentaire, et ceci en accord avec ses supérieurs hiérarchiques. Il signale, de façon explicite, un reportage qui n'a pu être filmé mais qui a été soit reconstitué, soit scénarisé. Il avertit s'il s'agit d'images d'archives, d'un " faux direct" ou d'un "direct", d'éléments d'information ou de publicité.

Art 14. L'honneur professionnel

Le journaliste évite d'utiliser des méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des illustrations.

Art 15: La protection des mineurs

Le journaliste respecte et protège les droits des mineurs en s'abstenant de publier leurs photographies et de révéler leur identité.

Art 16. La violence et les obscénités

Le journaliste doit s'abstenir, autant que possible, de publier des scènes de violence, des images macabres et obscènes.

Art 17. La confraternité

Le journaliste doit rechercher la confraternité. Il s'interdit d'utiliser les colonnes des journaux ou les antennes, à des fins de règlement de compte avec ses confrères. Le journaliste ne sollicite pas la place d'un confrère, ni ne provoque son licenciement en offrant de travailler à des conditions inférieures.

Art 18. Incompatibilité des fonctions de journaliste et d'attaché de presse

La fonction d'attaché de presse, de chargé de relations publiques et autres fonctions assimilées, est incompatible avec l'exercice cumulé de la profession

de journaliste.

Art 19. Le devoir de compétence

Avant de produire un article ou une émission, le journaliste doit tenir compte des limites de ses aptitudes et ses connaissances. Le journaliste n'aborde ses sujets qu'après avoir fait un minimum d'effort de recherche ou d'enquête. Le journaliste doit constamment améliorer ses talents et ses pratiques professionnelles en se cultivant et en participant aux activités de formation permanente organisées par les diverses associations professionnelles.

Art 20. Les juridictions

Tout manquement aux dispositions du présent code de déontologie expose son auteur à des sanctions disciplinaires qui pourront lui être infligées par les instances d'autorégulation des médias et les associations professionnelles. Le journaliste accepte la juridiction de ses pairs, ainsi que les décisions issues des délibérations des instances ci-dessus mentionnées. Le journaliste s'oblige à connaître la législation en matière de presse.

Déclaration des droits

Tout journaliste doit, dans l'exercice de sa profession, revendiquer les droits suivants :

Art 21. Le libre accès aux sources

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, a accès à toutes les sources d'information et a le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique.

Art 22. Le refus de subordination

Le journaliste a le droit de refuser toute subordination contraire à la ligne éditoriale de son organe de presse.

Art 23. La clause de conscience

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, peut invoquer la clause de conscience. Il peut refuser d'écrire ou de lire des commentaires ou éditoriaux politiques contraires aux règles de déontologie de la profession ou d'être le censeur des articles, œuvres radiophoniques et télévisuelles de ses pairs, sur des bases autres que professionnelles. En cas de conflit lié à la clause de conscience, le journaliste peut se libérer de ses engagements contractuels à l'égard de son entreprise, dans les mêmes conditions et avec les mêmes droits qu'un licenciement.

Art 24. La protection du journaliste

Le journaliste a droit, sur toute l'étendue du territoire national, et ce sans condition ni restriction, à la sécurité de sa personne, de son matériel de travail, à la protection légale et au respect de sa dignité.

Art 25. L'obligation de consultation

L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée, avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journalistes.

Art 26. Le contrat et la rémunération

En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat individuel assurant la sécurité matérielle et morale ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et qui garantisse son indépendance économique.

Fait à Cotonou, le 24 Septembre 1999

Mis à jour le 15 juin 2005

Exécution du Programme d'action du gouvernement (PAG) Kenneth ADOKO, de 3MD Entreprises aux cotés du président TALON



Dans l'exécution de son programme d'action du gouvernement, le président Patrice Talon peut compter sur des jeunes entrepreneurs béninois qui ont fait leur preuve à travers d'importantes réalisations. Kenneth ADOKO, de 3MD Entreprises en est un. Spécialiste dans les BTP, matériels et équipements médicaux, ce jeune entrepreneur vient d'honorer la confiance placée en lui et ses équipes en livrant à temps le bâtiment devant abriter la 1ère IRM publique au Bénin au Centre National Universitaire Hubert K Maga (CNHU-HKM) de Cotonou aux normes et s'engage continuer sur cette lancée pour plusieurs d'autres projets encours et à venir.

Le Bénin, vient de réaliser un exploit depuis 60 ans d'indépendance et plusieurs régimes expérimentés. En effet, l'acquisition de la 1ère IRM publique par le gouvernement du président Patrice Talon est un précédent unique dans le

domaine pour les praticiens et les populations. Un soulagement pour des millions de béninois qui devraient se rendre dans les pays voisins ou des centres privés pour avoir ce service indispensable dans certaines pathologies. Cet équipement important devrait être installé dans un bâtiment spécifique selon ses constructeurs. Pour cela, il fallait une entreprise aux renommées internationales et techniques élevées pour faire ces travaux. Mais fort heureusement, une solution locale a été trouvée et répond correctement aux normes imposées. En effet, c'est Kenneth ADOKO, Spécialiste dans les BTP et matériels et équipements médicaux et ses entreprises qui ont eu la chance de conduire ces travaux de constructions à la satisfaction du maître d'œuvre. Depuis 5 ans, 3MD Entreprises excelle dans ce domaine au Bénin à travers différents projets. Hormis le bâtiment de l'IRM de Cotonou, biens d'autres projets sont à l'actif de ce jeune entrepreneur, Kenneth ADOKO et ses

entreprises. On peut citer l'Agence nationale de transfusion sanguine (ANTS) ; le centre de la médecine nucléaire réceptionné en 2018 CHU-MEL de Cotonou ; le second bâtiment devant abriter le tout premier scanner public à Porto-Novo avec leur spécification. Aussi, la construction du 1er bâtiment de scanner de Borgou/Alibori vient d'être entamé. Tout ceci témoigne et approuve que confiance peut être faite aux jeunes pour la transformation du Bénin en cours. «Nous sommes habileté pour la construction des centres d'imageries à venir» confirme Kenneth ADOKO, le très discret et très attaché à la parole donnée. «Il faut une confiance renouvelée mais il est nécessaire de faire de contrat direct»

ajoute-t-il. «Nous avons la capacité financière. L'expérience en la matière peut faire que les jeunes dynamiques peuvent conduire les réalisations du PAG et honore leur engagement par rapport aux contrats signés ». Spécialisé également dans les matériels et équipements médicaux, le jeune entrepreneur, Kenneth ADOKO montre fièrement des contacts dans le domaine avec les Turcs, les koweïtiens, les tunisiens, les belges, des allemands pour la vente des appareils et matériels médicaux indispensables pour les nombreux hôpitaux que le gouvernement de Patrice Talon est en train de construire sur toute l'étendue du territoire.



Fêtes de fin d'année 2020

L'ONG Assistance pour l'Espoir de l'Orphelin fait don de jouets et de vivres aux personnes démunies



Les pensionnaires des orphelinats *Saint Claudia* de Gbeffo Tori Akadjamé, de *La Cité des Anges* de Hévié et du *Centre Saint Paul Ami des Aveugles* de Tori gare, ont vécu, ce *Samedi 19 Décembre 2020*, une journée mémorable. Ils ont reçu la visite de l'ONG Assistance pour l'Espoir de l'Orphelin *(AEO)* qui une fois encore, a fait parler son cœur de bon samaritain. L'équipe de l'ONG Assistance pour l'Espoir de l'Orphelin a rendu visite à ces centres les bras chargés de vivres, jouets et divers cadeaux au profit des orphelins et personnes démunies.

Partie de Cotonou, la délégation de l'ONG Assistance pour l'Espoir de l'Orphelin a atterri à *Tori gare*. Elle a été accueillie en liesse avec des chants et danses, par les pensionnaires du centre. Composé de vivres, de jouets et de cadeaux de tout genre, chaque pensionnaire pouvait y trouver son compte. Devant cette marque de générosité, Monsieur *Romuald KPEDO Mawou-

tin*, responsable du centre Saint Paul Ami des Aveugles de Tori gare s'est confondu en remerciement à l'endroit de l'ONG Assistance pour l'Espoir de l'Orphelin qui, a fait des kilomètres de route pour semer la joie dans les coeurs en cette journée de solidarité.

Après Tori gare, ce fut le tour de l'orphelinat *Saint Claudia* de Gbeffo Tori Akadjamé de recevoir la délégation de l'ONG. L'exercice fut le même. Le Vice Président de l'ONG Monsieur *Curiace HADONOU* et son équipe ont fait aux pensionnaires don de vivres, de jouets de tout genre. La Soeur *Marthe DOSSOU* a quant elle, salué la vision de l'ONG Assistance pour l'Espoir de l'Orphelin, qui en initiant le projet Noël pour enfants et personnes démunis, démontre qu'elle est une organisation résolument ancrée dans le social.

La dernière étape a été l'étape de Hévié. Monsieur Curiace HADONOU et sa délégation ont rendu visite aux pensionnaires de l'orphelinat *La Cité des

Anges* dirigé par Madame *SONANDON Miséricorde Hortense*. Des lots de vivres composés de cartons de pattes alimentaires, de sacs de riz, de jouets, etc... ont été donnés aux pensionnaires de l'orphelinat dans une ambiance faite d'animation culturelle et d'échanges.

La délégation a, avant de prendre congé des pensionnaires, partagé avec eux un repas. Rendez-vous est pris pour le 25 Décembre 2020 à l'occasion de la célébration de la fête de Noël dans d'autres orphelinats du pays.

IDJIWA



I- Abonnement

Période	Cotonou / Porto-Novo	Autres localités	Afrique/Europe/Monde
1 mois	10.000	12.000	15.000
3 mois	25.000	30.000	35.000
6 mois	45.000	50.000	55.000
12 mois	80.000	90.000	120.000

II- Publi-rédaction**1- Textes proposés par l'annonceur**

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	75.000	65.000	+ 40.000
1/4 page	40.000	35.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

2- Textes proposés par la rédaction

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	80.000	70.000	+ 40.000
1/4 page	45.000	40.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

III- Insertions publicitaires

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
1 page	100.000	80.000
1/2 page	55.000	45.000
1/4 page	30.000	25.000
1/8 page	20.000	15.000

IV- Petites annonces

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
I- EMPLOIS	600 / ligne	500 / ligne
II- IMMOBILIER (parcelle, magasin, ...)	900 / ligne	600 / ligne
III- ANNONCES DIVERSES	1.200 / ligne	1.000 / ligne
IV- DÉCÈS	800/ligne + 50% avec photo	700/ligne + 50% avec photo

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à

Cotonou/Porto-Novo

- | | | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> 1 mois | <input type="checkbox"/> 3 mois | <input type="checkbox"/> 6 mois | <input type="checkbox"/> 1 an |
| <input type="checkbox"/> 10.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 25.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 45.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 80.000 F Cfa |
| <input type="checkbox"/> 12.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 30.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 50.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 90.000 F Cfa |
| <input type="checkbox"/> 15.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 35.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 55.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 120.000 F Cfa |

Autre localité du Bénin

Afrique/Europe /Monde

Soutien

NOM OU RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

BOÎTE POSTALE : TÉL :

LIEU ET ADRESSE DE LIVRAISON :

Ci-joint mon règlement d'un montant DE F Cfa à l'ordre de

BP (Rép. du Bénin) - Tél.:

pour règlement par :

 Chèque Espèces Mandat-lettre**AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE**

CONSEIL & STRATEGIE - PRODUCTION AUDIOVISUELLE - EDITION & PRINT

GRAPHISME & INPHOGRAPHIE - ÉVÉNEMENTIEL - RELATION PRESSE - WEB & DIGITAL - FORMATIONS

MATCH AMICAL TEST À PARAKOU Djèffa FC s'incline devant Dynamo FC !

Les poulains du caoch Kaba Tidiane ont tenté de briser la politesse à leurs aînés de Dynamo FC. Mais à l'arrivée, la troupe à Souleymane Bachirou a été sans complaisance (2-3). Mené à deux reprises, Dynamo n'a laissé aucune minute de célébration à son hôte. 2min après l'ouverture du score par Djèffa FC, Boukari Bio sur une combinaison avec Cherif-Dine Maman, égalise pour Dynamo avant que Mohamed Moussa ne corrige la deuxième provocation de Djèffa. À la 67e, Boukari Bio, brise une deuxième fois, la

politesse à l'expérimenté Soffo Souradjou et permet à Dynamo de l'emporter. Retenez que pour l'instant, les protégés du président Soulé Ali-dou Nonsou sont toujours en congés, du coup, l'équipe A pour cette confrontation face à Djèffa FC, a été renforcée par quelques junior de la réserve de Dynamo FC de Parakou. D'ici là, l'appel pour le regroupement sera rendu officiel pour la reprise des hostilités dans la maison Dynamo Football Club de Parakou D-Com Dynamo FC de Parakou

CAN U20

Le Congo élimine la RDC, le Cameroun 10e qualifié !

Par Romain Lantheaume - 19 décembre 2020

Bien qu'hors-course dans les éliminatoires de la CAN des moins de 20 ans, le Congo a joué un très vilain tour à son voisin, la RD Congo, qu'il a battu 2-1 et éliminé ce samedi à Malabo en Guinée Equatoriale. Contraints de s'imposer sur un score supérieur à 3-1 pour valider leur billet pour la phase finale, les Léopards U20 sont pourtant bien entrés dans ce derby avec un penalty transformé par Patient Mwamba dès la 5e minute de jeu.

Mais Roland Okouri a égalisé sur un autre penalty (34e), puis Sagesse Nzaou a permis aux Diablotins de renverser leur adversaire en seconde

période (56e). Du coup, après la Centrafrique, c'est le Cameroun qui s'empare du 2e billet pour la CAN U20 en jeu en Zone UNIFFAC (Afrique centrale).

Les Lioneaux Indomptables rejoignent parmi les qualifiés la Gambie, l'Ouganda, la Tanzanie, la Namibie, le Mozambique, le Ghana, le Burkina Faso, la Centrafrique donc, et la Mauritanie, qui organisera la phase finale du 14 février au 4 mars prochains. Les deux derniers qualifiés seront connus à l'issue des éliminatoires en zone Afrique du Nord. Le classement final du groupe B zone UNIFFAC : Cameroun 4 points, Congo 3 pts, RDC 1 pt

Mercato - Liverpool

Salah ouvre la porte à deux clubs, mais...

Par Rédaction - 19 décembre 2020

Considéré comme un des meilleurs joueurs du monde à son poste, l'ailier de Liverpool Mohamed Salah a été invité par le quotidien madrilène AS à se prononcer sur les destinations qui le font rêver en cas de départ des Reds. Et l'Egyptien s'est prêté au jeu en évoquant les deux cadors de Liga, le Real Madrid et le FC Barcelone. «Ce sont deux clubs de top niveau. Qui sait ce qui se passera dans le futur...», a glissé le Pharaon. Mais que les supporters du club anglais se rassurent : sous

contrat jusqu'en juin 2023, Salah est loin d'avoir fait ses valises ! «Aujourd'hui, je suis concentré pour gagner de nouveau la Premier League et la Ligue des champions avec Liverpool. (...) Combien de temps vais-je rester à Liverpool ? C'est une question difficile. Ce que je peux dire, pour le moment, c'est que tout est entre les mains du club. Je veux battre des records ici, tous les records possibles, mais tout est entre les mains du club», a insisté l'ancien joueur de Chelsea. Le message est passé !

The Best Mané 4e, Eto'o pas d'accord

Par Rédaction - 19 décembre 2020

Jeudi, la FIFA décernait son prix The Best de meilleur joueur de l'année et Sadio Mané a été classé 4e derrière Robert Lewandowski, Cristiano Ronaldo et Lionel Messi. La légende camerounaise Samuel Eto'o considère qu'il s'agit d'une injustice. «Depuis l'année dernière, Lewandowski a été exceptionnel donc il mérite le numéro 1, mais Sadio Mané aligne les

bonnes performances, il devait faire partie du podium», a estimé l'ancien buteur du FC Barcelone à l'occasion d'un entretien virtuel avec des journalistes africains. «Pour ce qu'il est en train de réussir, il mérite largement le podium et j'espère le voir l'année prochaine briguer le titre.» Si la 5e place du Sénégalais en 2019 avait de quoi choquer alors qu'il méritait au moins le podium voire le titre, en revanche sa 4e place cette année ne res-

LDC (Afrique) Le MC Alger dompte les Buffles 5-1 et se qualifie

Après le match nul 1-1 ramené du Bénin à l'aller à l'occasion du premier tour préliminaire de la Ligue des champions africaine, le MC Alger a validé son billet pour le tour suivant en étrillant les Buffles du Borgou 5-1 ce samedi à domicile au retour. Pour rappel, ce match n'avait pas eu lieu à la date initiale en raison des difficultés des visiteurs à trouver un vol disponible pour l'Algérie en raison du contexte sanitaire. La

Confédération africaine de football (CAF) avait statué et finalement décidé de reprogrammer ce match. Et contrairement à ce que le score peut laisser croire, le suspense a été présent durant une bonne partie de la rencontre. En effet, bien lancés par des buts rapides de Djabou (6e) et Abdelhafid (11e), les Algériens ont concédé dans la foulée la réduction du score de Fehintola (16e) qui les plaçait sous la menace d'une

égalisation béninoise, synonyme d'élimination. Mais Abdelhafid, auteur d'un doublé (75e), puis Frioui (82e) et Bourdim (90e+2) ont finalement marqué dans le dernier quart d'heure pour le MCA et donné à ce succès des allures de correction. Le Doyen affrontera les Tunisiens du CS Sfaxien au prochain tour (le match aller aura lieu le 26, 27 ou 28 décembre).

Best FIFA Football Awards 2020

Lewandowski, Neuer, Klopp, le tableau complet de toutes les distinctions



In'y a pas eu une grande cérémonie, il n'y a pas eu de tapis rouge, cette année pour les The Best FIFA Football Awards. C'est à la faveur d'une cérémonie virtuelle que la FIFA a récompensé les meilleurs joueurs et entraîneurs qui nous ont fait vibrer cette année. Lewandowski, Jurgen Klopp, Manuel Neuer font notamment partie des heureux élus pour l'édition de cette année. Robert Lewandowski, succède à Lionel Messi

Après Cristiano Ronaldo (2016,2017), Luka Modric (2018) et Lionel Messi (2019), le polonais Robert Lewandowski est élu meilleur joueur de la FIFA cette année 2020. Il a devancé Lionel Messi et Cristiano Ronaldo.

Auteur d'une énorme saison avec le Bayern Munich, il a remporté le triplé Bundesliga

- Coupe d'Allemagne - Ligue des Champions. La saison dernière, il a inscrit 49



buts toutes compétitions confondues en 41 rencontres. L'ancien buteur de Dortmund a démarré cette saison sous les chapeaux de roues en enchaînant les buts (18 buts, 15 matches toutes les compétitions confondues). Il a reçu son trophée des mains de Gianni Infantino, le président en exercice de la FIFA.

Mattia Agnese , un geste qui a valu de l'or Le 25 janvier 2020, lors d'un match de football entre Cairese et Ospedaletti Calcio, Mattia Agnese a sauvé la vie de son adversaire qui, après un accrochage sur le terrain, l'a vu tomber au sol, ne pas se relever et perdre connaissance. Mattia l'a aidé immédiatement, lui permettant de rester en vie avant l'arrivée de l'aide. Pour cette histoire, il s'est vu décerné le FIFA Fair Play Award 2020, une reconnaissance mondiale pour son geste d'une grande valeur sportive et humaine. Le prix FIFA Fan de l'année 2020 est décerné à Marivaldo, un Brésilien qui parcourt 64 km pour voir Flamengo chaque fois que son équipe joue sur un trajet de 12 heures.

The Best – Joueuse de la Fifa : Lucy Bronze (Manchester City / Angleterre)

The Best – Entraineur de la Fifa pour le football féminin : Sarina Wiegman (équipe nationale néerlandaise)

The Best – Gardienne de but de la Fifa : Sarah Bouhaddi (OL/ France)

Fifa FifPro World11 féminin : Endler; Bronze, Renard, brillant; Heath, Vero Boquete, Bonansea, Rapinoe; Cascarino, Miedema et Harder

Prix du Fair-play de la Fifa : Matteo Agnese (Ospedaletti/ Italie)

Prix Puskas de la Fifa : Son Heungmin (Tottenham/ Angleterre)

Prix des Supporters de la Fifa : Marivaldo (Supporter de Flamengo / Brésil)

Source : Afrique Actuelle

Liverpool

Salah s'empare d'un nouveau record, Mané s'en rapproche d'un autre

Par Rédaction - 19 décembre 2020

Ce samedi, Liverpool a atomisé Crystal Palace (7-0) en Premier League. Et, forcément, plusieurs records sont tombés à l'occasion de ce carton. Entré en jeu à la 57e minute à la place de Sadio Mané, Mohamed Salah a inscrit un doublé et délivré une passe décisive. L'Egyptien est ainsi devenu

le premier remplaçant de l'histoire des Reds à être impliqué sur trois buts après entré en jeu en championnat, indique Opta ! D'une frappe en pivot, Mané avait de son côté inscrit le 2e but face à un adversaire qui l'inspire tout particulièrement. Le Sénégalais a en effet marqué lors de chacun des 7 derniers matchs de PL dis-

putés face à Crystal Palace. Dans l'histoire de la compétition, un seul joueur a réussi une meilleure série face à un même adversaire : le Néerlandais Robin van Persie, buteur durant 8 matchs consécutifs contre Stoke City. Mané aura l'occasion d'égaler ce record le 23 mai face aux Eagles à l'occasion de la dernière journée du championnat

The Best

Mané 4e, Eto'o pas d'accord

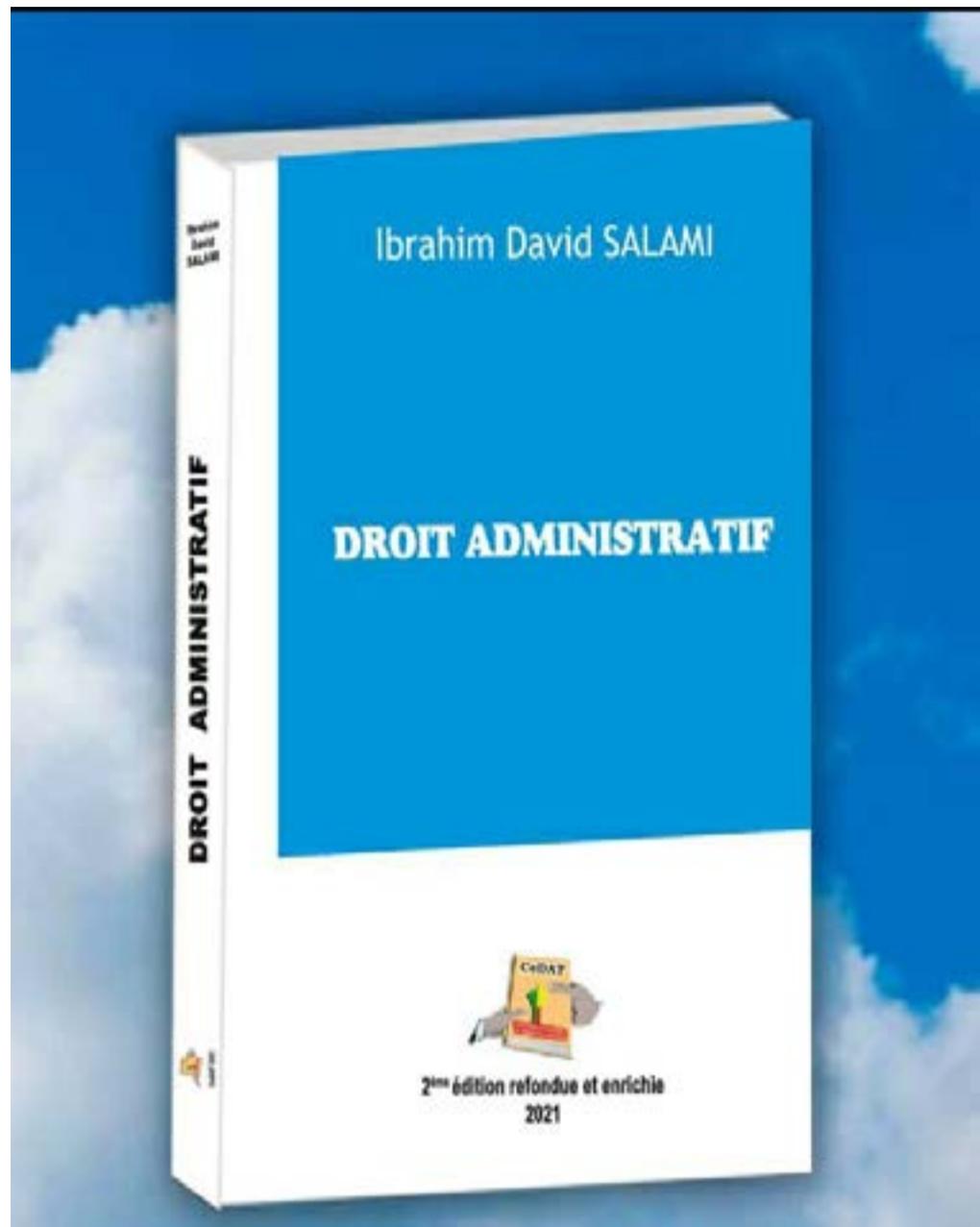
semble pas à un scandale, l'ailier de Liverpool ayant moins brillé. En référence à l'absence de joueur africain dans la Ballon d'Or Dream Team révélée en début de semaine par France Football, Eto'o a également adressé un message aux journalistes africains : «Il faut que les journalistes africains croient aux footballeurs du continent, sinon qui va croire en eux.» Arsenal : « Il était où ? » ... Une ancienne gloire épingle

Pépé !Décevant depuis son arrivée à Arsenal à l'été 2019 pour 80 millions d'euros, Nicolas Pépé a encore déçu face à Southampton (1-1) mercredi en Premier League. Et l'ailier ivoirien s'est à nouveau attiré les foudres d'une ancienne gloire du club. Cette fois, c'est Kevin Campbell qui s'y est collé. «Où était Pépé ?», a lancé l'attaquant au micro d'Amazon Prime Sport avant d'élargir sa critique à tous les cadres des

Gunners comme Pierre-Emerick Aubameyang et Granit Xhaka : «Nous ne les voyons pas, ces joueurs qui sont soi-disant des grands joueurs doués, nous ne les voyons pas. Beaucoup de gens remettent en question Arteta mais pas moi, j'interroge les joueurs.» 15e de Premier League, le club londonien n'y arrive pas et reste sur une série de 6 matchs sans victoire en championnat...

Littérature

A la découverte de la 2^e édition du manuel de droit administratif du Professeur Ibrahim SALAMI



Parue en 2015, la première édition du manuel béninois de référence de « DROIT ADMINISTRATIF », a connu un succès inespéré du fait qu'elle a été imprimée à plusieurs reprises en des milliers d'exemplaires pour satisfaire une demande pressante.

Afin de saisir la place singulière qu'occupe le droit administratif au Bénin, une partie introducitive est consacrée à son objet et à l'étude des conditions de son émergence, de son enracinement et des défis contemporains auxquels il fait face.

Une première partie, « SOURCES ET PRINCIPES GENERAUX DU DROIT ADMINISTRATIF », aborde les structures dans lesquelles s'accomplissent les fonctions administratives et les normes juridiques qui en constituent le cadre (les sources et principes fondamentaux du droit administratif).

Une deuxième partie traite de « L'ACTIVITE JURIDIQUE DE L'ADMINISTRATION » à travers l'analyse des actes administratifs unilatéraux, des contrats administratifs et des contrats de la commande publique en droit béninois.

Une troisième partie est une analyse de « L'ACTIVITE MATERIELLE DE L'ADMINISTRATION » en ses finalités et moyens que sont la police administrative et le service public.

La quatrième partie « LE CONTROLE DE L'ADMINISTRATION » envisage le droit administratif comme un droit de protection et s'articule autour des questions liées aux sanctions administratives, au contrôle de l'Administration par le juge judiciaire et à la responsabilité administrative.

La cinquième partie présente « LE CONTENTIEUX ADMINISTRATIF » à travers les sources du contentieux administratif, les différents types de recours et les moyens de légalité, la procédure administrative contentieuse, les juridictions administratives béninoises et l'efficacité de la procédure administrative.

Enfin, la dernière partie intitulée « LE CONTENTIEUX ADMINISTRATIF SPECIAL » porte sur le contentieux des élections communales, municipales et locales, le contentieux de l'élection des conseillers communaux, municipaux et locaux, du maire et des adjoints, des chefs d'arrondisse-

ment et du chef de village ou de quartier de ville, et la fin précoce du mandat du maire, de ses adjoints et des conseillers communaux au Bénin.

Plus approfondie et enrichie, cette 2^e édition du manuel, forte de plus de 570 pages à jour des dernières évolutions des réformes juridiques et de la jurisprudence, traite de manière claire le droit applicable à l'Administration. Il donne au lecteur une approche éclairée, complète et illustrée de cette matière fondamentale. Branche du droit public, le droit administratif est en effet constitué de l'ensemble des règles qui s'appliquent à l'activité administrative des personnes publiques. Cette activité est faite de services et/ou de prestations juridiques rendus aux usagers ou administrés, dans l'intérêt général. Il est donc important pour tout citoyen de disposer d'un ouvrage pouvant lui permettre de maîtriser les fondamentaux de cette matière à la fois intéressante et complexe.

Œuvre de Professeur Titulaire des Universités, d'Agrégé des Facultés de droit, d'enseignant spécialiste du droit public dans les universités nationales et étrangères et Avocat, cet ouvrage présente le regard croisé d'un doctrinaire, d'un légiste et d'un praticien impliqué dans l'application et l'interprétation devant les juridictions (avocat spécialiste -mais non spécialisé- de droit public). Cet ouvrage est le meilleur condensé de vingt années d'expérience dans l'enseignement universitaire de droit public en France et en Afrique et d'une pratique du Barreau du Bénin, alliant théorie et pratique. Le manuel brille de l'autorité scientifique du théoricien et de l'intelligence stratégique du praticien.

Il intègre toutes les évolutions et réformes récentes ou en cours en matière de droit administratif et, en particulier, celles de l'état d'urgence sanitaire découlant de la pandémie covid-19, du nouveau code des marchés publics de 2020, des lois et actes réglementaires sur la commande publique, de la loi portant modernisation de la justice, du code électoral de 2019 et sa loi dite interprétative de 2020, le contentieux des élections communales de 2020, les entreprises publiques, les astreintes administratives et judiciaires etc.

Cette deuxième édition se posi-

tionne comme un puissant instrument de promotion du droit administratif jurisprudentiel béninois et de la doctrine juridique africaine. Le manuel est destiné aux étudiants, aux candidats aux emplois publics et tous ceux qui, ayant la curiosité de la chose publique, souhaitent s'initier au droit public béninois. Il aidera efficacement l'étudiant à découvrir, à étudier et à assimiler le droit administratif, au travers d'analyses rigoureuses et précises. Il sera également utile à nombre de praticiens.

Dans sa présentation du livre, le samedi 12 décembre à l'UAC, le professeur Séni Ouédraogo, agrégé de droit public, titulaire des universités et Ministre en exercice de la fonction publique et du travail du Burkina Faso, a laissé entendre que l'auteur du livre est une espèce rare dans la race des grands juristes administratifs en voie de disparition. Il fait observer que cet ouvrage de belle facture, mérite d'être lu et relu. Pour lui, les passionnés du droit administratif prendront plaisir à le déguster.

Pour l'heureuse circonstance, le professeur Joseph Djogbenou s'est fait « commercial » de l'œuvre afin que nul n'en ignore. Selon le Président de la Cour constitutionnelle du Bénin, l'ouvrage est d'une utilité incroyable : « Ce n'est pas seulement du droit pensé, c'est du droit positif, c'est de la pratique juridique. Ce n'est pas seulement de la théorie, c'est un manuel illustré par les réalités africaines, les fondements africains singulièrement béninois ». C'est pour cela qu'il a appelé ses collègues, enseignants d'universités à acquérir et recourir au manuel.

Quant Mme Dandi GNAMOU, professeure titulaire de droit public et juge à la Cour suprême, la nouvelle édition du manuel du professeur SALAMI est un savant instrument de promotion du droit administratif béninois.

Ce manuel de 578 pages est disponible dès à présent à la Librairie Rachel de Cotonou, en janvier dans les autres librairies, dans les universités du Bénin, de Lomé (au Centre de droit public) de Ouaga à 19 mille FCFA.

Abomey-Calavi, le 20 décembre 2020

Ulrich FALOLA

Cellule de communication du CeDAT

REPUBLIC OF BENIN
MINISTERIE OF ENERGY
DIRECTION GENERALE DE LA SANTE
DIRECTION DES RESOURCES HUMAINES

Cotonou, le 11 juillet 2020

NOTE D'INFORMATION N° 105/20/SBEE/DG/DRH

Objet: Mesures restrictives dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Dans l'optique de lutter contre la propagation du COVID-19 à l'intérieur du Bénin, le gouvernement béninois et les administrations ont mis en œuvre plusieurs mesures en vue de la protection de la population et des administrés. Ces mesures, notamment le confinement, le télétravail et le travail par rotation ont également été adoptées par notre société pour un service essentiel.

Par le compte rendu du conseil des ministres en date du 06 mai 2020, le gouvernement du Bénin a fait l'option d'adopter la mesure de limitation de la mobilité des personnes en délivrant la levée du couvre-santé ainsi que la reprise des cours pour les classes de CM2, les lycées, collèges et les étudiants à l'université pour compter du lundi 11 mai 2020.

Cet assouplissement ne diminue aucunement les risques de contamination et c'est la raison pour laquelle le gouvernement conserve les mesures sanitaires édictées depuis le début de la crise. La Direction Générale exhorte donc tous les agents confinés à la maison et ceux sur les lieux de travail, à appliquer les mêmes mesures de prudence et de vigilance dans tous les gestes quotidiens et en tous lieux.

Pour ce faire, les gestes barrières spécifiés dans les diverses notes de service prises dans le cadre de la gestion de la crise sont maintenues et le port de masque est obligatoire en tous lieux.

Par ailleurs, en ce qui concerne la SBEE, et en vue de la sécurité du personnel, les dispositions de confinement précédemment prises pour empêcher la propagation du virus sur les lieux de travail (confinement, télétravail et travail par rotation) demeurent inchangées.

En outre, chaque direction devra revoir sa planification en fonction des besoins et des tâches incompressibles, et procéder ainsi à un réajustement du calendrier de présence au bureau de ses collaborateurs.

Il est à souligner que le comité ayant l'émissaire dans les locaux de la SBEE, est de mise et qu'aucun agent dont la présence n'est pas justifiée ne pourra s'avoir accès.

L'officier du prix d'exécution sera tenue des présentes prescriptions, pour la santé de tous les agents de la Société.



Avertissement:
 - PCA
 - DG
 - Directeur Général
 - Directeur Régional - Chef Région
 - Chef Département - Chef Service - Chef d'Agence
 - Secrétaire Général du Syndicat - PCN

Message SBEE COVID-19

SOCIÉTÉ BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

Cotonou, le 23 juillet 2020

COMMUNIQUE

La Société Béninoise d'Energie Electrique communique :
 Depuis quelques semaines, le monde entier vit sous la hantise du COVID-19.

Le Bénin, notre pays n'est pas épargné.
 Face à la propagation de la pandémie du virus et pour éviter des risques de contagion, la SBEE, conformément aux décisions du gouvernement, invite sa clientèle à respecter rigoureusement les mesures d'hygiène et de sécurité.

Elle rappelle, des dispositions suivantes prises pour assurer aussi bien sa clientèle, que son personnel au niveau de la Direction Générale, des Directions Régionales et surtout des agences, et autres points d'encaissement sur l'ensemble du territoire national.

La Direction Générale félicite et encourage ses clients à préserver leurs opérations d'achat de crédit pour compléter à proposément, via les Réseaux GSM MOOV et MTN, et à se rapprocher des services de la SBEE et de ses agences en toute sécurité pour le paiement de leurs factures, ou pour d'autres services, dans le respect strict des consignes de distanciation et de renseignement.

La Direction Générale de la SBEE, compte sur sa clientèle pour le respect des consignes sur ses différents sites.

Chaque client compte pour la SBEE. Protégez les autres en vous protégeant.

La SBEE des hommes à votre service.



SOCIÉTÉ BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

Cotonou, le 23 juillet 2020

SOCIÉTÉ BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

Cotonou, le 23 juillet 2020

COMMUNIQUE

La Société Béninoise d'Energie Electrique communique :
 Depuis quelques semaines, le monde entier vit une crise mondiale sans précédent. Face à la propagation du COVID-19. Face à cette pandémie, le Gouvernement recommande au peuple béninois le respect strict des normes d'hygiène. La SBEE va prendre des mesures à ses établissements de vente, d'installations et installations, pour prévenir ces risques de contamination.

C'est pourquoi, elle rappelle que les dispositions prises pour limiter ce risque en matière de sécurité, les établissements, le personnel et tout usager. Il s'agit entre autres :

- de respect des normes d'hygiène à la Direction Générale, dans les agences et sites de travail commerciaux, l'application des gestes de lavage des mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique,
- de la pose systématique des masques,
- de la distance et la sensibilisation des agents d'assainissement pour la nettoyage continue des espaces et objets divers (équipements de portes, boutons d'accès,等等),
- de l'application des normes physiques en place des émissions par ailleurs ou utilisées et utilisées,
- de la distribution des masques et gants aux employés.

Concernant, et afin d'éviter la contamination des clients en cette période de pandémie, la SBEE informe que ses services sont fermés aux opérations de paiement de factures et aux opérations électroniques d'ouverture ou clôture. Elle invite donc nos clients à se renseigner du site internet ou nous contacter via les dispositifs que prévoit à cet effet.

Prévenez-nous et protégez-nous les autres pour rester ensemble à 100% Covid-19.



SOCIÉTÉ BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

Cotonou, le 23 juillet 2020

COMMUNIQUE

La Société Béninoise d'Energie Electrique communique :
 Depuis quelques semaines, le monde entier vit une crise mondiale sans précédent. Face à la propagation du COVID-19. Face à cette pandémie, le Gouvernement recommande au peuple béninois le respect strict des normes d'hygiène. La SBEE va prendre des mesures à ses établissements de vente, d'installations et installations, pour prévenir ces risques de contamination.

C'est pourquoi, elle rappelle que les dispositions prises pour limiter ce risque en matière de sécurité, les établissements, le personnel et tout usager. Il s'agit entre autres :

- de respect des normes d'hygiène à la Direction Générale, dans les agences et sites de travail commerciaux, l'application des gestes de lavage des mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique,
- de la pose systématique des masques,
- de la distance et la sensibilisation des agents d'assainissement pour la nettoyage continu des espaces et objets divers (équipements de portes, boutons d'accès,等等),
- de l'application des normes physiques en place des émissions par ailleurs ou utilisées et utilisées,
- de la distribution des masques et gants aux employés.

Concernant, et afin d'éviter la contamination des clients en cette période de pandémie, la SBEE informe que ses services sont fermés aux opérations de paiement de factures et aux opérations électroniques d'ouverture ou clôture. Elle invite donc nos clients à se renseigner du site internet ou nous contacter via les dispositifs que prévoit à cet effet.

Prévenez-nous et protégez-nous les autres pour rester ensemble à 100% Covid-19.



SOCIÉTÉ BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

Cotonou, le 23 juillet 2020

Secteur de l'énergie

Le Ministre Dona Jean-Claude HOUSSOU visite deux gros clients de la SBEE

tallations électriques flambant neuves dans la zone franche industrielle qui permettront aux entreprises de réduire considérablement les coûts de production afin d'être encore plus compétitives sur le marché et créer plus de richesse dans notre pays.

En ce qui concerne la SOBE-BRA, elle dispose d'un panneau solaire de 785 m² qui produit 500 Kwh/J. Pour ce qui est de l'énergie électrique, cette société est passée de 30% d'utilisation de groupes électrogènes avant 2017 à environ 3% depuis 2017. Ainsi, depuis 2017, elle utilise l'énergie électrique provenant de la SBEE à 97% car les coupures d'électricité ayant totalement baissé. Le Ministre de l'Énergie, après avoir félicité et remercié les responsables de ces entreprises, les a encouragés à aller vers les énergies renouvelables qui sont en parfaite cohérence avec les orientations du gouvernement. Pour la visite des industries, le Ministre Dona Jean-Claude

industrielles rencontrent en matière de l'énergie électrique dans leur fonctionnement. Des échanges avec les responsables des deux sociétés, il ressort que le Ministre Dona Jean-Claude HOUSSOU a promis raccorder la société DONGACO à la SBEE au plus tard en février 2021, puisqu'elle utilise beaucoup de gasoil pour la fabrication de ses produits. Il a promis inaugurer les ins-

HOUSSOU était accompagné du Directeur Général de la SBEE, Jacques PARADIS, et du Directeur Général de l'APIEx, Monsieur Laurent GANGBES.

Après DONCAGO et SOBE-BRA, le Ministre Dona Jean-Claude HOUSSOU a rencontré les entreprises chargées des travaux d'asphaltage dans les villes du Bénin afin de les amener à prendre les dispositions nécessaires pour sécuriser les câbles souterrains de la SBEE afin d'éviter les coupures d'électricité en cette période de fin d'année. Du point fait par la SBEE, les 07 entreprises en charge des chantiers du projet Asphaltage dans les communes ont pioché 49 câbles souterrains de la SBEE occasionnant la rupture de la fourniture d'électricité dans certaines zones du pays.

Pour le Ministre de l'énergie, il faudra garantir la continuité de l'alimentation en énergie électrique pour les populations. « Toute action ou toute activité

qui risque d'interrompre cette continuité doit nécessiter une analyse en amont avec des actions adéquates qui permettront d'arriver à notre objectif », a-t-il dit. Une anticipation doit être nécessaire pour pouvoir être en mesure de prendre les décisions nécessaires pour mieux faire. Dona Jean-Claude HOUSSOU a dit espérer un désagrément « Zéro » pendant ces fêtes. Pour finir, il a souhaité le report des activités qui ne sont pas indispensables ou vitales pour le projet asphaltage durant les fêtes. Cette rencontre a connu la participation du Directeur Adjoint de Cabinet du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable, Monsieur Adam PINTO.

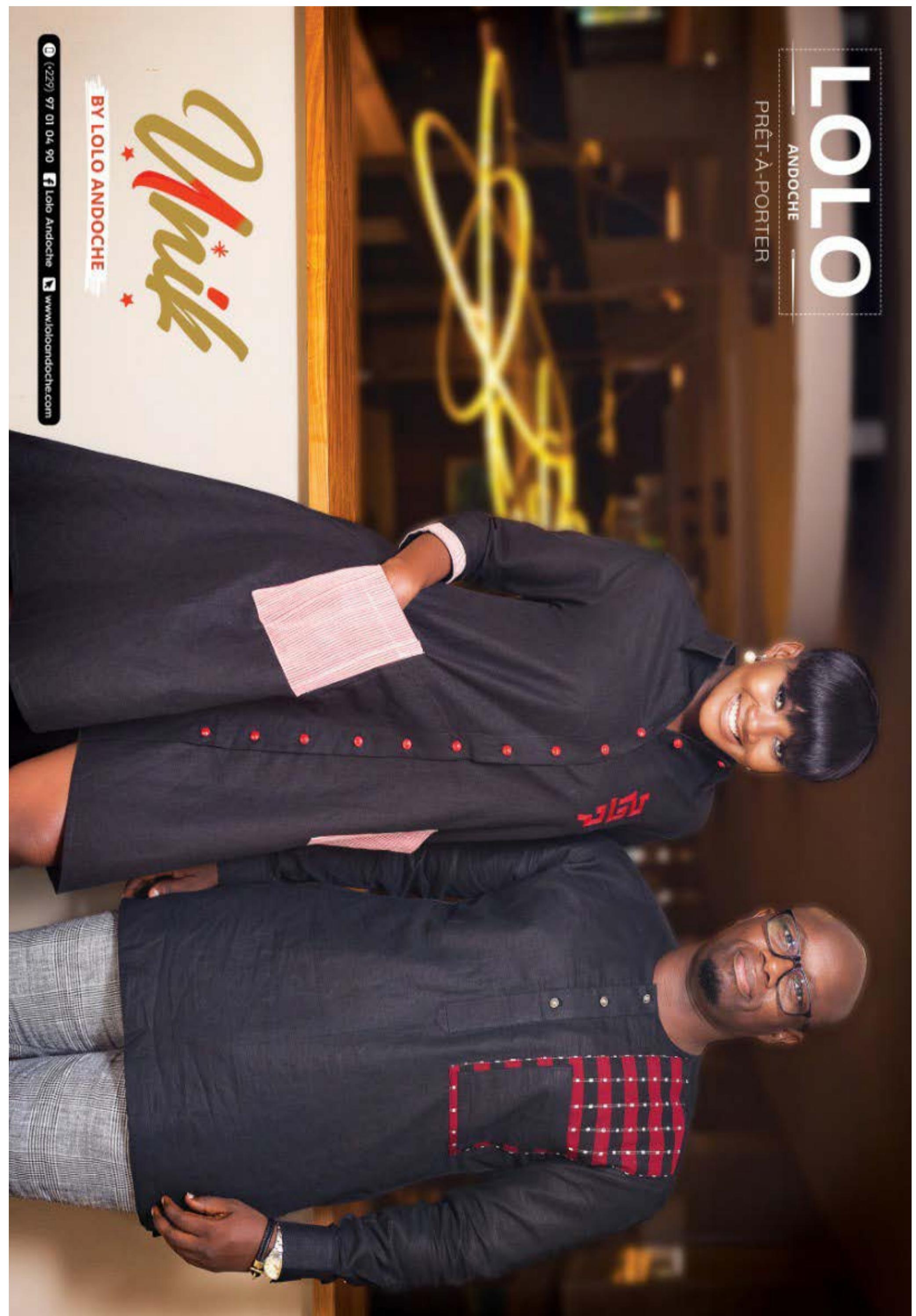


Dans la journée du mercredi 16 décembre 2020, le Ministre de l'Énergie, Monsieur Dona Jean-Claude HOUSSOU, a visité la société DONGACO qui a une unité agro-alimentaire dans la zone franche industrielle de Sèmè-Podji et la Société Béninoise de Brasserie (SOBE-BRA) à Cotonou. Cette visite ministérielle vise à s'enquérir des difficultés que ces unités

SOCIÉTÉ

BY LOLO ANDOCHE

① (+229) 97 01 04 90  Lolo Andoche  www.loloandoche.com



LOLO
ANDOCHE
PRÉT-À-PORTER